NUMÉRO 4 • JANVIER 2013
NUMBER 4 • JANUARY 2013

www.cofrend.com

CND info

LA LETTRE D'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DES CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS
INFORMATION LETTER FOR NON DESTRUCTIVE TESTING PROFESSIONALS

Édito

Ancrage et développement

Pour ce premier édito de notre *CND info*, l'occasion m'est donnée de vous présenter, au nom de toute l'équipe Cofrend, nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année ; qu'elle soit le reflet de nos ambitions et qu'elle emprunte les chemins de la prospérité et de la réussite pour tous.
Grâce aux efforts sans relâche de nos administrateurs et d'une équipe embryonnaire de permanents, l'année qui vient de s'écouler a permis à la Cofrend de consolider ses processus organisationnels et administratifs, tout en l'inscrivant dans une ère résolument plus ambitieuse.
Nous avons d'ores et déjà posé les jalons qui positionnent la Cofrend tant comme acteur majeur à la table des négociations pour l'évolution de nos filières professionnelles que comme structure incontournable dans les débats visant à impacter l'activité au quotidien de nos entreprises et les modes opératoires de nos contrôleurs.
En pratiquant une politique de terrain, d'écoute et de travail au plus proche de nos usagers, nous nous appliquons à renforcer la qualité, la reconnaissance et le déploiement de nos Certifications CND tant au niveau national qu'à l'échelon international.
Grâce aux audits de surveillance menés par le COFRAC et la DREAL en 2012, les agréments de la Cofrend comme organisme de certification ont été renouvelés (le prochain *CND info* sera l'occasion de faire une analyse et un bilan complet de la certification 2012 et nos agréments).
Fière de pouvoir compter sur près de 5 400 nouveaux certifiés Cofrend en 2012, nous vous invitons tous à investir et mutualiser vos énergies, pour que l'année 2013 s'inscrive sous le signe de la valorisation de l'image de nos métiers auprès des jeunes et des institutionnels.
Ce 4e numéro de *CND info* vous rappelle le mode d'emploi pour renforcer les rangs de nos adhérents ●

Nadia BECKERICH
Directeur de la Cofrend

Dans ce numéro

02 Normalisation
La nouvelle NF EN ISO 9712
03 La Cofrend en régions
Journée Groupe Est de la Cofrend
04 Stratégie
La Cofrend en régions
05 Adhésion 2013
Renouvellement des adhésions des membres de la Cofrend
06 Portrait
Driss Jabar, contrôleur CND
08 **L'agenda des CND**

Edito

Anchoring and development

For my first editorial in our *CND info*, I am given the opportunity to wish you, on behalf of the whole Cofrend team, all the best for this New Year; may 2013 reflect our ambitions and open, to all of you, the ways to prosperity and success.
Thanks to the continuous efforts of our Board members and of a permanent team in embryo, the past year has enabled Cofrend to strengthen its organisational and administrative procedures, while starting a definitely more ambitious era.
We have already placed the landmarks that position Cofrend as a major participant in the negotiation of the evolution of our professional channels as well as the unavoidable structure in the debates that could impact the daily activity of our enterprises and the operating procedures of our operators.
By applying a policy of presence in the field, listening to our users and closely working with them, we eagerly strengthen the recognition and deployment of our NDE certifications at national and international level. The Accreditation of Cofrend as certification body was renewed in 2012, after the audits performed by COFRAC and DREAL, (read in our next *CND info* the analysis and balance of certifications in 2012).
Proud of the 5,400 operators newly certified in 2012, we invite you all to invest and mutualise your energies so that 2013 be the year of an improved image of our trade in the eyes of the young generation and institutional bodies. This number 4 edition of *CND info* reminds you with the ways to join our members ●

Nadia BECKERICH
Cofrend General Manager

Summary

02 Standardization
The new NF EN ISO 9712
03 Cofrend in our regions
The East Committee Day
04 Strategy
Cofrend in our regions
05 2013 Memberships
Renewal of Cofrend membership
06 Portrait
Driss Jabar, NDE inspector
08 **NDE agenda**

cofrend

Créée en 1967, la Cofrend est l'organisme de référence dans le domaine des contrôles non destructifs en France. Confédération multisectorielle et interprofessionnelle, elle rassemble l'ensemble des acteurs du CND : industriels, établissements et services publics, associations professionnelles, agents certifiés, organismes de recherche, formateurs, prestataires de services, constructeurs et distributeurs de matériels.
Founded in 1967, Cofrend is France's reference body in the field on non-destructive testing. A multisectoral and interprofessional confederation, it brings together all actors in NDT, including manufacturers, public companies and services, professional associations, certified inspectors, research bodies, trainers, service providers, manufacturers and distributors of test equipment.

Normalisation

La nouvelle NF EN ISO 9712

Pourquoi ?

À l'échelle mondiale, il y avait coexistence de deux systèmes de certification du personnel de contrôle non destructif : ceux décrits dans la norme européenne EN 473:2008 et l'ISO 9712:2005. Semblables sans être identiques, ils comportaient des différences portant sur les durées de formation, la possibilité de se former de façon spécifique et les modalités de recertification.
La globalisation du marché des contrôles non destructifs a rendu nécessaire la convergence des deux documents.

Les étapes

Les premières discussions entre le CEN/TC 138 (France) et l'ISO/TC 135 (Japon-Canada) ont eu lieu en 2007. Pour accélérer le processus d'harmonisation, deux groupes de travail ont alors été créés en 2009, l'un au CEN et l'autre à l'ISO, tous deux animés par la France. Dès leur création, les groupes ont tenu des réunions conjointes et la norme harmonisée a été publiée en juin 2012, la version française paraissant en août de la même année.

Que faut-il savoir ?

La structure des deux documents de départ étant la même, il semble plus simple d'énumérer, chapitre par chapitre, les points sur lesquels ont porté la modification de l'une ou l'autre des normes.
Préliminaire indispensable, la terminologie a été harmonisée ; la thermographie infrarouge et le contrôle des contraintes résiduelles ont été ajoutés au champ couvert par la norme unique.
Les responsabilités incombant à l'organisme de certification, l'organisme de qualification et le centre d'examen ont été clarifiées.
De même, les responsabilités de l'employeur ont toutes été précisées. Elles incluent :
• tout ce qui concerne l'autorisation d'opérer ;
• les résultats des opérations d'END ;
• la vérification de la continuité dans l'application de la méthode d'END sans interruption significative ;
• l'assurance que la personne détient une certification valide, en rapport avec ses activités dans l'organisation ;
• le maintien d'enregistrements appropriés ;
• la vérification annuelle des exigences concernant l'acuité visuelle.

La certification à la norme fournit une attestation de la compétence générale de l'agent END. L'autorisation d'opérer est quant à elle donnée par écrit par l'employeur conformément à une procédure qualité qui définit les exigences de l'employeur en matière de formation spécifique à la fonction et d'examen.
La formation a fait l'objet de longs débats. Au final, on constate la suppression de la référence obligatoire à l'ISO/TR 25107:2006 (Lignes directrices pour les programmes de formation en END) et la modification des durées de formation surtout sensible pour le niveau 1 en ultrasons et en radiographie. Les exigences relatives à l'expérience ont été clarifiées.
Lors de la création de secteurs industriels, l'organisme de certification aura la possibilité d'augmenter les exigences minimales de formation.
Une modification dans la notation de l'examen est à retenir : pour un niveau 2, la note minimale lors de l'examen pratique est de 70 %, pour chaque éprouvette soumise à essai, ainsi que pour la rédaction de l'instruction de travail.
L'utilisation des systèmes d'évaluation informatisés est autorisée.
Le réexamen doit intervenir au plus tard deux ans après le premier échec.
La certification peut désormais être attestée par un certificat électronique, mais cela n'est pas encore pratiqué en France.

Enfin, lors de la recertification des opérateurs aux niveaux 1 et 2, la possibilité d'un audit pour les opérateurs effectuant des contrôles répétitifs dans des secteurs de production en grande série est supprimée. Pour une recertification au niveau 3, les opérateurs ont le choix entre un examen et le système de crédits de points ; mais, dans les deux cas, la démonstration du maintien de la compétence pratique doit être apportée, avec deux possibilités :
• passer un examen pratique de niveau 2 ;
• fournir une preuve documentée acceptable par l'organisme de certification du maintien de sa compétence pratique dans la méthode.
La Cofrend termine actuellement la rédaction de la procédure qui fixe les conditions d'attribution des certifications Cofrend selon la Norme NF EN ISO 9712 ●

Patrick FALLOUEY
Président du CDC de la Cofrend

Standardization

The new NF EN ISO 9712

The motivations

Two certification systems for non-destructive testing personnel were coexisting, worldwide: those described in the EN 473:2008 and the ISO 9712:2005 standards. Similar but not identical, they showed differences in the durations of training courses, the possibility to be trained specifically and recertification conditions.
The globalization of non-destructive testing markets has made necessary a harmonization of the two documents.

The steps

The first discussions between CEN TC 138 (France) and ISO TC 135 (Japan, Canada) started in 2007. In order to accelerate the harmonization process, two working groups were created in 2009, one in CEN and the other in ISO, both having a French convenor. Since their creation, the two groups have held joint meetings and the harmonized standard was published in June 2012, the French version being issued in August of the same year.

Things to remember

The structure of the two initial documents being the same, it seems easier to list the points on which modifications were brought, section after section, in each document.
Essential preliminary, terminology was harmonized; infrared thermographic testing and strain gauge testing were added in the scope of the unique standard.
Responsibilities of the certification body, the authorized qualifying body and the examination centre were clarified. They include:

• All matters related to the operating authorization;
• The results of NDT operations;
• The verification of continuous operation in the NDT method without significant interruption;
• The assurance that the person holds a valid certification, in relation to his activities in the organization;
• The annual verification of visual acuity requirements.

Certification to the standard delivers a confirmation of the general competence of the NDT operator. The operating authorization is delivered in written form by the employer, in agreement with a quality procedure in which are defined the employer's requirements in terms of function-specific training and examination.
Training was widely discussed. In the end, the compulsory reference to the ISO/TR25107:2006 (Non Destructive Testing - Guidelines

for NDT training syllabuses) was suppressed and the duration of training courses was modified mainly for Level 1 in ultrasonic testing and radiographic testing.
Requirements related to the experience were clarified. When industrial sectors are created, the certification body will have the possibility to increase the minimum requirements in training.
A modification in the grading of the examination is to be remembered: for a Level 2, the minimum grade for the practical examination is now 70% for each specimen tested.
The use of computerised evaluation system is accepted.
Re-examination must occur at latest two years after the first failure. Certification may now be provided in form of a digital certificate but this is not yet applied in France.
Finally, for operators recertified to levels 1 and 2, the audit for operators repeatedly carrying out inspections in mass production industrial sectors is no longer possible. For a recertification to level 3, operators may choose between an examination and a system of credit points; still, in both cases, continuity of practical competence shall be demonstrated, either by undergoing a level 2 practical examination or by providing documentary evidence of the continuous practical experience in the method, acceptable to the certification body.
Cofrend is currently finalising the procedure in which the conditions of delivery of Cofrend certifications to the NF EN ISO 9712 are specified ●

Patrick FALLOUEY
Chairman of the Cofrend CDC

La Cofrend en régions

Journée Groupe Est de la Cofrend

Visite du CNPE de Cattenom, le 25 octobre 2012.

À l'occasion de la journée technique pour l'année 2012 organisée par le Groupe Est, plus de 25 participants ont été accueillis par M. Haber, chargé de mission Environnement et développement durable, EDF. Après une présentation de la politique énergétique du groupe EDF, Monsieur Haber a mis en avant la consolidation de la palette énergétique décarbonée, en nous donnant des solutions pour le futur.
Le second exposé concernait l'évolution des normes en relation avec l'organisation de certifications Cofrend. En effet, Robert Lévy a sensibilisé l'assistance sur l'évolution normative entraînant des modifications non négligeables de notre métier. Enfin, M. Saarbach, de la société APAVE Alsacienne, a fait le point des travaux du groupe de travail en charge du nouvel examen de certification concernant la radiographie numérique.
La seconde partie de la journée a été consacrée à la présentation et la visite de la centrale EDF de Cattenom, visite durant laquelle les participants ont pu voir les installations de la salle de commande et des machines.
Pour clôturer la journée, M. Grosmaire, président du Groupe Est de la Cofrend a donné rendez-vous à l'ensemble des participants pour une prochaine journée technique qui se déroulera en 2013 ●

Gérard GROSMAIRE
Président Région Est

Cofrend in our regions

The East Committee Day

In the framework of the 2012 one-day technical seminar organised by the East Committee, more than 25 participants were welcomed by M. Haber, in charge of environment and sustainable development mission at EDF. After a presentation on the energetic policy of the EDF group, Mr. Haber put forward the consolidation of the carbon-free energy mix and gave the audience keys for the future. The second presentation was about the evolution of standards in relation to the organisation of Cofrend certifications. Indeed Robert Levy stressed for the audience on the evolution of standards and the significant modifications it causes in our profession.
The last speaker was Mr. Saarbach, from the Alsatian APAVE; he gave an update of the work done by the working group in charge of the new examination in digital radiography.

The second part of the day was dedicated to the presentation and visit of the EDF power plant in Cattenom; participants could thus see the equipment in the control hall and the machines room.
To close the meeting, Mr. Grosmaire, chairman of the Cofrend East Committee, invited all participants to attend the coming technical seminar in 2013 ●

Gérard GROSMAIRE
East Committee Chairman

Stratégie

La Cofrend en régions

Le président J.-P. Gustin a souhaité rencontrer les présidents actuels de région afin de redéfinir une stratégie claire pour les groupes régionaux et renforcer les liens entre les régions et la direction Cofrend. Cette réunion a eu lieu le 15 octobre à Lyon en présence de J.-P. Gustin, N. Beckerich, F. Semszak, V. Koehl, M. Mansier (Groupe Rhône-Alpes), C. Venture (Groupe Sud-Est) et G. Grosmaire (Groupe Est). Pour rappel, selon les nouveaux statuts, les présidents des groupes régionaux sont membres de droit du CA. L'ensemble du groupe a donc acté les décisions suivantes, qui ont été validées par le CA du 22 novembre 2012.

Modalité de désignation

• Président, vice-président et membres du comité : appel à candidature réalisé par la Cofrend auprès des adhérents Cofrend de la région à jour de leur cotisation.
• Soumission des candidatures et vote par tous les membres Cofrend de la région, à jour de leur cotisation.
• Durée du mandat : proposition 3 ans.
• Le comité sera composé de : 1 président en activité +1 vice-président en activité + 1 représentant au moins de chaque collège (A+B+C+D+E) (engagement de participation et de présence de tous les acteurs).

Missions du président de région

Représentant officiel de la Cofrend, il a en charge avec son comité :
• d'assurer une veille « événements, actions et politiques » dans la région ;
• de consolider les relations avec les organisations institutionnelles locales (CCI, Pôle Emploi, chambre de métiers, pôles de compétitivité, écoles, etc.) ;
• de cibler et approcher les entreprises locales aptes à adhérer à la Cofrend ;
• d'organiser a minima une journée par an avec le « patronat » local ;
• d'organiser des journées techniques (1 ou 2 par an) en accord avec l'agenda national de la Cofrend (Pôle événementiel) ;
• de participer activement à l'organisation des Journées Cofrend ;
• d'assurer une remontée régulière des informations collectées auprès de la Cofrend sur les différentes missions.

Fonctionnement des groupes

Les présidents, en associant un représentant de la Cofrend :
• définissent le calendrier des réunions de leur comité ;
• communiquent avec leurs homologues des autres régions notamment dans la mutualisation de thèmes, l'organisation de journées communes, etc. ;
• déclinent au niveau régional avec leur comité les décisions prises au niveau national.

Découpage régional

Afin de redynamiser certaines régions, un nouveau découpage a été proposé :
• le Groupe régional Ile-de-France disparaît et sera animé par la direction et le BCA de la Cofrend ;
• le Groupe Sud-Ouest aura la charge en 2014 de participer à l'organisation des prochaines Journées Cofrend prévues à Bordeaux ●

Valérie KOEHL
Secrétaire et animatrice Régionale
de la Cofrend

Strategy

Cofrend in our regions

Our Chairman of the Board, JP. Gustin, has expressed the wish to meet the regional chairmen in order to define a new clear strategy for regional Committees and strengthen the links between the regions and Cofrend management. The meeting was held in Lyon, on October 15th and gathered JP Gustin, N. Beckerich, G. Semzack, V. Koehl, M. Mansier (Rhone Alpes Committee), C. Venture (South East Committee) and G. Grosmaire (East Committee). Please remember that chairmen of regional Committees are "de jure" members of the Board.
The complete group has approved the following decisions which were validated by the Board of November 22nd, 2012.

Designation

Chairman, vice-chairman and Committee members: the call for candidates is launched by Cofrend towards Cofrend members in the region having paid their annual fee. Submission of candidatures and vote open to all members in the region having paid their annual fee. Duration of the mandate: proposition for three years.
The Committee will be composed of: 1 chairman in activity + 1 vice-chairman in activity + at least one representative of each college (A, B, C, D, E) with a commitment to participate and be present.

Missions of the regional chairman

Officially representing Cofrend, together with his Committee, he is in charge of:
• Carrying out a watch on events, actions and policies in his region,
• Strengthening relationships with local institutional organisations (CCI, Work Pole, trade associations, competitiveness poles, schools,…)
• Spotting and approaching local companies that could become Cofrend members
• Organising at minimum one meeting with the local body of employers
• Organising one-day technical seminars (1 or 2 per year) in agreement with Cofrend's national schedule (events pole),
• Actively participating in the organisation of the "Cofrend Days"
• Regularly informing Cofrend with the results of the various missions.

Operation of the committees

The chairmen, with an associated Cofrend representative:
• Define the schedule of their Committee meetings
• Establish communication with the chairmen of the other regions in order to mutualise the subjects, the organisation of common days and so on….
• Apply at regional level together with their Committee the decisions made at national level.
Regional division
In order to foster dynamics of some regions, a new subdivision has been proposed:
• The regional Committee "Ile de France" is disbanded. Activities in that region will be organised by the general management and the Bureau of the Board.
• The Southwest Committee will be in charge of the 2014 "Cofrend Days" foreseen in Bordeaux ●

Valérie KOEHL
Cofrend Secretary and regional
Committee convenor.

ADHÉREZ EN LIGNE SUR www.cofrend.com

Adhésion 2013

Renouvellement des adhésions des membres de la Cofrend

La Cofrend a lancé sa campagne de renouvellement d'adhésion pour l'année 2013. La contribution de l'entreprise à la Confédération est essentielle, c'est elle qui impulse les choix stratégiques pour l'avenir des métiers des CND. Au travers des hommes qui la composent, elle contribue à la reconnaissance des filières, à l'amélioration continue des compétences des agents, à la légitimation de notre réseau d'experts en CND, tout en étant la garante de l'innovation dans nos secteurs d'activités.

Cette année, pour le renouvellement d'adhésion, la Cofrend a décidé de contacter non seulement les Correspondants Uniques des entreprises membres, qui détiennent le droit de vote et d'éligibilité au sein de ces instances, mais aussi leurs dirigeants qui, au travers de leur implication, impulsent le développement de projets et la dynamique d'action au sein de la Cofrend. Ils incarnent également le maillon qui permettra la valorisation des femmes dans les métiers des CND, tout en assurant une meilleure parité au sein des instances de la Cofrend.

L'adhésion 2013 est également l'occasion pour notre Confédération de simplifier et clarifier ses règles. Outre le passage à une adhésion désormais calquée sur une année civile, du 1er janvier au 31 décembre, une seule adhésion permet aux entreprises regroupant plusieurs établissements d'offrir l'intégralité des services de la Cofrend à tous les établissements ayant le même numéro SIREN (un adhérent = un SIREN). La grille des cotisations a été modulée en conséquence, avec la création d'une tranche supplémentaire pour les entreprises ayant plus de 1500 salariés.

Comme toujours, être adhérent à la Cofrend procure de nombreux avantages, entre autres : un abonnement gratuit à la revue Contrôles-Essais-Mesures, un accès privilégié à toutes les informations du site Cofrend, des tarifs préférentiels sur les éditions et publications Cofrend, des invitations aux Journées régionales, congrès nationaux et internationaux, des tarifs préférentiels aux inscriptions aux Journées Cofrend et Journées techniques, ainsi que la possibilité de participer aux activités des groupes techniques et groupes régionaux. Nos entreprises adhérentes sont également présentées dans l'Annuaire des membres et sur le site portail des CND. Dès 2013, vous aurez la possibilité de mettre votre société et ses innovations en valeur en achetant des spots publicitaires sur le site portail de la Cofrend. Vous avez accès gratuitement à la publication de vos offres d'emploi sur le site portail, à des tarifs préférentiels sur les frais de certification et à la réservation de stands lors des Journées Cofrend.

Avec plus de 500 adhérents en 2012 pour valoriser nos métiers et notre expertise, nous comptons sur votre soutien renouvelé et invitons ceux qui n'ont pas encore régularisé leur adhésion à le faire dès aujourd'hui, pour que le millésime Cofrend 2013 soit un succès à la hauteur des enjeux de notre métier ●

Nadia BECKERICH
Directeur de la Cofrend

2013 Memberships

Renewal of Cofrend membership

Cofrend has launched its 2013 campaign for the renewal of memberships. For the Confederation, the contribution of companies is an essential one as it impulses the strategic choices made for the future of NDE trades. The people at their level contribute to the recognition of our channels, the continuous improvement of our operators' competence; they legitimate our network of NDE experts while being the warrants of innovation in our activity sectors.

This year, for the renewal of membership, Cofrend has decided to contact not only the Unique Correspondents of the member companies, who can vote and be elected in our institutions, but also their managers who impulse the development of projects and dynamics in actions through their commitment. They are also the link that will set a high value on the women's work in the NDE trades, thus ensuring better parity in Cofrend institutions.

The 2013 membership is also the opportunity for our Confederation to make rules simpler and clearer.

From now on, membership is based upon the civil year, from January 1st to December 31st; moreover, one membership enables companies with several facilities to give to all facilities bearing the same SIREN number an access to all Cofrend services, (one member = one SIREN). Consequently, the table of fees has been modulated and an additional line was added for companies employing more than 1,500 people.

As in the past, being a Cofrend member provides many advantages among which: free subscription to the magazine "Contrôles Essais Mesures", privileged access to all the information on the Cofrend Website, special prices for Cofrend publications, invitations to Regional meetings, national and international conferences, reduced fees for registrations to the "Cofrend Days" and one-day technical seminars, and the possibility to participate actively in the technical groups and regional Committees. Our member companies are also shown in the Diary of members and on the NDE Website. As of 2013, you will have the possibility to highlight your company's innovations through advertisements that you may buy on the Cofrend site.

With more than 500 members in 2012 to value our profession and our expertise, we rely on your renewed support; we invite all those who have not yet done it, to validate their membership so that the Cofrend "2013 vintage" be a success, meeting the challenges of our profession ●

Portrait

Driss Jabar contrôleur CND

Driss Jabar, NDE inspector

Driss Jabar effectuant une recherche de défauts internes sur l'épaisseur d'une pièce par contrôle manuel UT (ultrasons).
Driss Jabar looking for defects in the volume of a part, using manual ultrasonic testing from the outer surface.
CRÉDIT PHOTO : AUBERT & DUVAL

« À l'écoute de la santé du métal »

Qu'est-ce que le métier de contrôleur en CND ?

Driss Jabar : Le rôle d'un contrôleur en CND de niveau 2 est de détecter des anomalies internes ou en surface à l'aide de techniques de contrôles telles que le ressuage, les ultrasons ou encore la magnétoscopie selon des procédures, méthodes et normes définies selon les cas. Le choix de la technique et/ou de la méthode utilisées sera fonction de la nature du matériau à contrôler, mais aussi de sa forme et de l'emplacement des défauts à rechercher.
Si une discontinuité est détectée et interprétée comme étant une anomalie, le contrôleur va la dimensionner et la caractériser.
Ce travail est effectué sans compromettre l'intégrité de la pièce contrôlée, il peut être effectué pendant sa fabrication ou lors de son exploitation.

Quelles sont les qualités qui font un bon contrôleur ?

Driss Jabar : Un bon contrôleur doit avoir un certain nombre de qualités : il doit être avant tout rigoureux, cultiver la minutie et le respect des consignes tout en ayant de fortes capacités d'analyse, de synthèse et d'autonomie. Sans oublier, bien sûr, l'écoute et l'ouverture aux autres quand il s'agit, par exemple, d'être en relation avec les clients.

Quels sont les côtés positifs et les contraintes du métier ?

Driss Jabar : Mon métier de contrôleur, je le vois comme étant à l'écoute de la « santé » du métal. C'est très gratifiant de travailler en sachant que notre travail permet de valider la qualité des pièces que l'entreprise fournira à nos clients.
Par ailleurs, ce métier est très varié, à la fois par les techniques que nous utilisons dans nos contrôles, mais aussi par les pièces et situations auxquelles nous sommes confrontés. Chaque pièce est par nature différente, chaque contrôle, une nouvelle exploration.
Les contraintes de notre métier sont liées à ses exigences ; le contrôleur doit, par exemple, être certifié et donc passer périodiquement des examens pour valider ses compétences. Ces examens permettent toutefois aux contrôleurs d'évoluer dans leur métier en acquérant de nouvelles compétences, dans de nouvelles techniques et selon des niveaux de reconnaissance différents. Je trouve cela très dynamisant et toujours plein de perspectives, à la fois dans la découverte de mon métier, mais aussi pour ma propre évolution au sein de mon entreprise ●

Driss JABAR

Driss Jabar est contrôleur CND niveau 2 en ressuage, ultrasons et magnétoscopie chez Aubert & Duval. Ses contrôles s'effectuent entre autres sur des pièces pour l'industrie aéronautique, l'aérospatiale, l'énergie, le nucléaire, l'automobile et les aciers d'outillage. Il participe également à la formation en interne des nouveaux contrôleurs CND.

« J'ai intégré l'usine Aubert et Duval comme préparateur meuleur, puis j'ai passé mes certifications Cofrend niveau 1 puis niveau 2 dans les trois méthodes de contrôle non destructif (magnétoscopie, ressuage et ultrasons). »

Driss Jabar

"Listening to the metal soundness"

What is in the job of an NDE inspector ?

Driss Jabar: the role of the level 2 NDE inspector is to detect embedded or surface-breaking anomalies; for that, he implements methods such as penetrant testing, ultrasonic testing or magnetic particle testing, in accordance with case-specific procedures, methods and standards. The selection of the method and/or the technique implemented will depend on the type of material to be inspected but also of its shape and the location of the discontinuities.
When a discontinuity is detected and evaluated as an anomaly, the operator will size it and characterise it.
This work is performed during manufacturing or in-service, without jeopardising the integrity of the inspected part.

What qualities make a good inspector?

Driss Jabar: a good inspector must show certain qualities: first of all, he must be rigorous, scrupulous and respectful of orders while showing strong capacities of analysis, synthesis and autonomy. Don't forget of course that he must listen and be open to others, when, for instance, relations with customers are concerned.

What are the positive aspects and the constraints of the job?

Driss Jabar: I understand my job of inspector in terms of listening to the metal soundness. It is very rewarding to work and know that this work will help validate the quality of parts delivered by the company to our customers.
Furthermore, this job includes variety in both the techniques we use and the parts and the situations we face. Each part is different by its nature, each inspection is a new exploration.
The job constraints are linked to its requirements; the inspector must be certified and periodically undergo examinations to validate his competences. These examinations however, enable the inspectors to evolve in their job by acquiring new skills in new techniques, and at different levels of recognition. I think it is dynamizing and always full of perspectives in the discovery of my job but also for my own evolution inside my company ●

Driss JABAR

Driss Jabar is with Aubert & Duval as level 2 NDE inspector in penetrant and magnetic particle testing. He carries out inspections on parts for the aerospace industry, the energy and nuclear industry, automotive industry and tools steel. He also takes part in the in-house training of newly hired NDE inspectors.

« I joined the Aubert &Duval shop as grinding assistant, then I passed my Cofrend certifications, first level 1 then level 2 in three NDE methods (MT, PT and UT) »

Driss Jabar

L'agenda des CND

NDE agenda

20-25 mai 2013
May 20-25, 2013
13th International Symposium on Non-destructive Characterization of Materials.
Le Mans, France

21-24 mai 2013
May 21-24, 2013
FAC2013, 3rd International conference on Flow Accelerated Corrosion.
Avignon, France

23 mai 2013
May 23rd, 2013
10 ans du CIFM
10th anniversary of CIFM

16-18 juin 2013
June 16-18, 2013
International NDT Conference & Exhibition.
Kuala Lumpur, Malaisie

14-18 juillet 2013
July 14 – 18, 2013
ASME Pressure Vessels & Piping Conference.
Paris, France

19-20 juillet 2013
July 19-20, 2013
2nd Singapore International Non-destructive Testing Conference & Exhibition.
Singapour, Singapour

4-6 septembre 2013
September 4-6, 2013
12th International Conference Application of contemporary Non-destructive testing in Engineering.
Portorož, Slovénie

9-13 septembre 2013
September 9-13, 2013
IVC-19/ICSS-15 & ICN+T 2013, organisé avec / *organised with* ITFPC 2013/MIATEC 2013/CIP 2013/RSD 2013.
Paris, France

24-26 septembre 2013
September 24- 26, 2013
NDE Reliability in the field, organisé par / *organised by* ASNT/SWRI/EFNDT.
Berlin, Allemagne

8-10 octobre 2013
October 8-10, 2103
Congrès ESOPE 2013, organisé par l'AFIAP.
La Villette, Paris, France

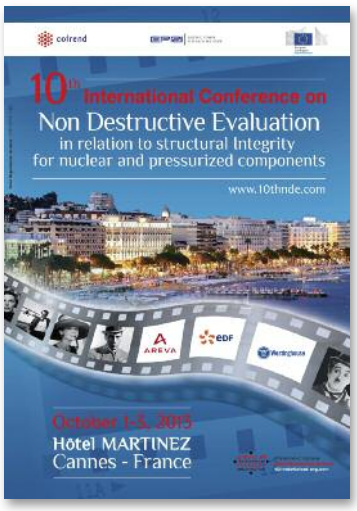

1-3 octobre 2013
October 1-3, 2103
10th International Conference on NDE in relation to structural integrity for nuclear and pressurised components.
Cannes, France
Plus d'information sur / *For more information*
www.10thnde.com

27-31 octobre 2013
October 27-31, 2103
IAEA.
Abu Dhabi, Abu Dhabi

Retrouvez l'agenda complet sur / The complete agenda is on **www.cofrend.com**

CNDinfo

cofrend

LA LETTRE D'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DES CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS / *INFORMATION LETTER FOR NON-DESTRUCTIVE TESTING PROFESSIONALS*
CND info* est une publication de la Cofrend – Confédération française pour les essais non destructifs / CND info *is a publication of Cofrend – French Confederation for Non-Destructive Testing
1 rue Gaston Boissier – 75724 PARIS cedex 15 – France – Tél. : + 33 (0)1 44 19 76 18 – e-mail : cofrend@cofrend.com – www.cofrend.com © Cofrend 2013 – Dépôt légal à parution / *Legal deposit on publication.* ISSN : 2112-3268. Numéro 4 – janvier 2013 – imprimé en France / *Number 4 – January 2013 – printed in France.* **Directeur de la publication / *Publication Manager:*** Jean-Pierre Gustin. **Comité éditorial / *Editorial committee:*** Mireille Rapin, Nadia Beckerich, Bruno Bruez, Pierre Calmon, Pierre Chemin, Marie-Anne De Smet, Patrice Jardet, Patrick Lamarque, Robert Lévy, Laurence Mizrahi, Anne-Marie Roy, Joseph Samman, Christian Thiéry. **Conception et mise en page / *Design and artwork:*** Lexitis – Martin de Halleux.

Abonnement gratuit sur : www.cofrend.com/header/cndinfos

Free subscription on: www.cofrend.com/header/cndinfos